

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.50.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).
Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au N<sup>o</sup> 103 rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujo sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation qu' j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

**Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.**

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

**Saint-Hyacinthe, Qué.**

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 75 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 415 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
L'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada)  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# A MM. LES CURÉS

**VOUS AVEZ BESOIN DE...**

**\$10,000**

**\$25,000**

**\$50,000**

**\$100,000 ?**

*Pour votre église, votre presbytère,  
votre école ?*

Adressez-vous à nous, nous pouvons vous obtenir ces sommes à d'excellentes conditions.

Nous payons comptant et préparons les procédures nécessaires

**Versailles, Vidricaire, Boulais, Ltée.**  
**MONTREAL**

*Représentants*

**HAMEL & MACKAY, NOTAIRES**

198, rue St-Jean, QUÉBEC. Tél. 4455

REMP LISSEZ ET ADRESSEZ-NOUS LA FORMULE SUIVANTE :

à le 191

MM. HAMEL & MACKAY, notaires,  
Québec.

*Messieurs,*

*Veillez donc m'adresser, sans obligations de ma part, les conditions pour un emprunt de \$.....dont*

*a besoin la* { *fabrique de*  
*c. scolaire de*.....

*Signature*.....

*Adresse*.....

Le Véritable Spécifique de la Toux

# =TAROL=

A base de Goudron et d'Huile de Foie de Morue, soulage rapidement et guérit sûrement: Toux, Rhumes, Bronchites, Grippe, Coqueluche et toutes les maladies des Voies Respiratoires.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

Si vous êtes Fatigués, Surmenés, Epuisés, Neurasthéniques, vous trouverez dans

# “BROMA”

“Tonique pour les nerfs”

le reconstituant par excellence de l'organisme en détresse. Il répare les pertes, tonifie et régénère le système nerveux.

En vente partout.—Dr Ed. Morin & Cie., Limitée, Québec, Can.

Pour vous rétablir rapidement après une attaque de Grippe ou de toute autre maladie déprimante, rien n'égale le

# =VIN MORIN=

CRÉSO-PHATÉS

C'est le salut des convalescents, des anémiques, des neurasthéniques et des poitrinaires.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur  
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges  
pour toutes fins liturgiques.*

ENTRÉPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

**TÉLÉPHONES**  
Bell 91  
National 129

Bureau : 22 rue St-Pierre Téléphone 265  
Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

**AGENT ET COURTIER**

**D'ASSURANCES**

**FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.**

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

**IMPORTATEURS EN GROS**

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,  
CANADA.**

**MATTE & MATTE**

COMPTABLES

Vérification (Audit) — In-  
ventaire — Préparation de bilan —  
Fidéli-commis — Administration de  
biens de succession — Perception  
— Compromis entre Débiteurs et  
Créanciers — Liquidation de fail-  
lites.

**88, rue St-Pierre,  
QUEBEC.**

**POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES**

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100 lbs.  
Et le CHARBON de BOIS " CASTOR " au minot.

PRIX CONVENABLES.

**CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.**

Département de Québec.

**LEO GAUDRY,  
Gérant.**

92, rue St-Roch.

Téléphone : 3320.

# LA BANQUE NATIONALE

**SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.**

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserve : Deux millions cent mille piastres.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNE** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt d'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêt.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargne :

| Ann | \$5.00   | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | PAR MOIS |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95 | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.88 |
| 2   | 123.73   | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 743.79    |
| 3   | 188.41   | 376.89   | 565.48   | 754.98   | 943.49    | 1128.97   |
| 4   | 255.05   | 510.19   | 765.48   | 1020.78  | 1275.88   | 1529.97   |
| 5   | 323.73   | 647.88   | 971.53   | 1295.48  | 1619.38   | 1943.98   |
| 6   | 394.44   | 789.00   | 1182.90  | 1576.23  | 1973.85   | 2367.81   |
| 7   | 467.30   | 934.76   | 1402.49  | 1876.13  | 2337.55   | 2804.98   |
| 8   | 543.27   | 1084.22  | 1637.79  | 2176.05  | 2713.95   | 3255.99   |
| 9   | 619.70   | 1239.61  | 1889.89  | 2480.97  | 3099.94   | 3719.99   |
| 10  | 699.28   | 1398.98  | 2099.91  | 2798.94  | 3496.49   | 4198.98   |
| 11  | 781.47   | 1562.17  | 2348.48  | 3137.42  | 3909.99   | 4699.77   |
| 12  | 866.94   | 1732.23  | 2620.90  | 3505.84  | 4332.13   | 5198.97   |
| 13  | 953.17   | 1908.67  | 2920.90  | 3912.48  | 4767.93   | 5731.31   |
| 14  | 1042.93  | 2096.13  | 3159.93  | 4347.27  | 5216.98   | 6299.98   |
| 15  | 1135.20  | 2271.06  | 3457.55  | 4814.31  | 5679.41   | 6818.19   |
| 16  | 1230.84  | 2461.84  | 3808.49  | 5314.93  | 6155.93   | 7388.91   |
| 17  | 1328.78  | 2657.95  | 4208.91  | 5847.67  | 6646.85   | 7978.99   |
| 18  | 1429.87  | 2860.19  | 4659.14  | 6413.99  | 7153.98   | 8588.91   |
| 19  | 1534.03  | 3068.55  | 5160.48  | 7013.15  | 7678.95   | 9205.18   |
| 20  | 1641.35  | 3283.21  | 5723.85  | 7646.81  | 8210.48   | 9838.99   |
| 21  | 1751.91  | 3504.38  | 6357.95  | 8311.05  | 8763.46   | 10518.99  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                  |       |        |
|------------------|-------|--------|
| \$ 5.00 ou moins | ..... | 2 sous |
| de 5.00 à 10.00  | ..... | 6 "    |
| de 10.00 à 20.00 | ..... | 10 "   |
| de 20.00 à 50.00 | ..... | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION  
BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. F." ———— et ———— MEMBRE DE L'É. R. I. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUEBEC

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une Loi du Parlement, de juillet 1900)

SIEGE SOCIAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL

Capital autorisé - - - - - \$3,000,000.00  
Capital payé et surplus au 31 Déc. 1917 - - - \$1,750,000.00  
Actif total, au delà de - - - - - \$21,500,000.00

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., de la Maison Laporte, Martin (Lévesque), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W. F. CARSLY, Capitaliste.  
Vice-Président et gérant général: M. TANCRÉDIE BIERVENO.

M. G. E. BOSWORTH, Vice-Président de la "Canadian Pacific Railway Co."

L'hon. NEMESSE GARNEAU, C. L., ex-ministre de l'Agriculture, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

M. L. J. O. BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin (Lévesque).

M. M. CHEVALIER, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

## BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Contrôleurs)

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

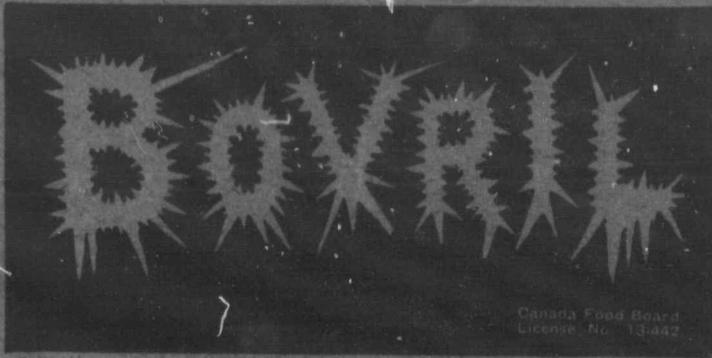
L'hon. N. PÉRODRAU, Ministre sans portefeuille de la province de Québec, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S. J. B. ROLLAND, Président de la Compagnie de papier Rolland.

84 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.  
Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

## SUCCESSALES DE QUÉBEC :

85 RUE ST-PIERRE - - - - - LEON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
BOULEVARD LANGELIER - - - - - J.-ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.



---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---



---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 465. — Quarante-Heures, 465.*

**Partie officielle :** Décès, 466.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : L'œuvre de la reconstruction. V- La tâche de l'ouvrier, 466. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Communion avant la grand'messe. — Purification du ciboire, 469. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 471. — À TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 474; Ottawa, 475; St-Boniface, 475; Winnipeg, 476; Régina, 477; Joliette, 477. — VARIÉTÉS : Les modes indécentes, 477. — LES LIVRES, 479.

**Bulletin social :** FAITS ET ŒUVRES : L'enseignement antialcoolique, 479.

---



---

### CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 30 mars. — IV du carême, 1<sup>cl</sup>.  
 Lundi, 31. — De la férie.  
 Mardi, 1 avril. — De la férie.  
 Mercredi, 2. — S. FRANÇOIS DE PAULE, conf.  
 Jeudi, 3. — De la férie.  
 Vendredi, 4. — S. ISIDORE, év., conf. et doct.  
 Samedi, 5. — S. VINCENT FERRIER, conf.  
 Dimanche, 6. — De la Passion.

---

### QUARANTE-HEURES

30 mars, Ancienne-Lorette. — 1 avril, Pintendre. — 3, Beauport. — 4, Hotel-Dieu du S. Cœur. — 6, Saint-Malo.

---

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

---

### DÉCÈS

Son Éminence recommande aux prières du clergé et des fidèles :

M. l'abbé Samuel Garon, ancien curé de Notre-Dame des Anges de Montauban, décédé à Montauban le 21 mars 1919, à l'âge de 75 ans et 3 mois. Il était membre de la Congrégation de la Sainte-Vierge du Collège de Ste-Anne de-la-Pocatière, de la Société ecclésiastique de Saint-Joseph et de la Section diocésaine des messes.

---

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

---

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

#### L'ŒUVRE DE LA RECONSTRUCTION

##### V.— LA TÂCHE DE L'OUVRIER

Les ouvriers de la lumière ! C'est ainsi que le distingué rédacteur en chef de *la Croix* de Paris, M. Jean Guiraud, appelait les journalistes catholiques, au dernier congrès de la Bonne Presse. Or, journaliste ou non, le catholique peut et doit être un ouvrier de la lumière. Le plus humble des catholiques, en effet, s'il veut pratiquer intégralement la charité, doit être un apôtre. Et il peut l'être, jusque dans le plus modeste des milieux, s'il sait bien son petit catéchisme.

La grande force du catholique est dans sa foi : *hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra*. Aussi de quelle importance capitale est, pour le catholique, l'étude de la doctrine de l'Église. Aujourd'hui, — c'est Pie X qui l'a dit dans une encyclique mémorable, — la faiblesse la plus redoutable de l'humanité, c'est l'ignorance religieuse. On lit pourtant beaucoup. Mais que lit-on ? Des romans sensationnels, des revues souvent scandaleuses et surtout des journaux neutres ou impies, — plus encore des journaux neutres que des journaux impies. Les journaux qui ont la faveur populaire, de nos jours, en effet, ce sont les feuilles qui, sans combattre ouvertement l'Église, disent tout ce qui est scandaleux et à peu près rien de ce qui est instructif ou édifiant.

Et, pour un grand nombre d'hommes, même parmi les catholiques, du moins là où la presse catholique n'existe pas, la lecture de ces feuilles démoralisantes est l'unique lecture. Le malheur des temps a voulu que la presse catholique trouvât la place occupée par l'autre, à son entrée dans le monde. Et depuis que Pie IX, dans un geste éminemment fécond, a béni la plume de Louis Veillot, la presse catholique n'a cessé de lutter courageusement pour arrêter l'action dissolvante du flot plus ancien de la presse neutre ou impie.

Mais l'œuvre du journaliste catholique, comme l'œuvre du prédicateur, est vouée à l'insuccès, si la masse des fidèles reste indifférente à l'étude de la religion. *Ubi non est scientia animæ, ibi non est bonum*, dit la Sainte Écriture (Prov. XIX, 2). Et, Pie X, commentant ces paroles inspirées devant les délégués de la Jeunesse catholique française au Vatican, le 25 septembre 1904, disait à M. Jean Lerolle : " Le bien ne peut se trouver là où manque la connaissance de ce qui est utile au salut des âmes. . . Et c'est précisément à ce manque d'études religieuses, à cette ignorance de la science de Dieu que la société doit d'être envahie par cette corruption dont gémissait déjà le prophète : *Le blasphème, le mensonge, l'homicide, le vol, l'adultère inondent le monde parce que la connaissance de Dieu n'y est plus*. Pour avoir négligé ou méprisé cette étude, des hommes cependant instruits dans les choses profanes blasphèment ce qu'ils ignorent et deviennent le fléau corrupteur de la société."

Comme le premier devoir de l'ouvrier est de savoir son métier, ainsi donc le premier devoir du catholique, qui doit être un ouvrier de lumière, c'est de savoir sa foi. Tout catholique qui est incapable de défendre son beau titre d'enfant de l'Église peut facilement devenir un membre inutile ou même dangereux. Aussi est-il fortement à désirer que nos laïques catholiques des classes dirigeantes donnent l'exemple sur ce point capital. Et nous prenons la liberté de leur recommander, ici, un livre remarquable de substance et de forme et dû à la plume d'un grand maître français de la scolastique contemporaine : *La Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin en forme de catéchisme pour tous les fidèles*, par le R. P. Thomas Pègues, O.P. (Les grandes librairies de Québec doivent avoir cet ouvrage maintenant.) C'est au

Père Pègues que Pie X écrivait, le 17 novembre 1907 : “ Nous approuvons votre pensée d'exposer, dans la langue et avec le génie de votre patrie, qui excellent au premier chef par la clarté, l'œuvre qui est, en théologie, l'œuvre royale, et qui, aujourd'hui, plus que jamais, est d'une actualité suprême, alors que ceux qui s'éloignent de saint Thomas semblent par là même être conduits à cette extrémité qu'ils se détachent de l'Église.”

Et si une connaissance solide de la doctrine de l'Église est nécessaire aux catholiques en général, combien plus nécessaire encore ne l'est-elle pas à ceux d'entre les catholiques qui se livrent à l'apostolat des œuvres. Il nous semble que pas une œuvre d'apostolat ne devrait exister sans un cercle d'études à sa base. La pureté et la force de la doctrine, voilà la vie des œuvres catholiques ; et, sans cette force doctrinale toujours renouvelée par des études constantes, l'œuvre la plus brillante n'est qu'un corps sans âme. *Stude sapientiæ, fili mi*, dit la Sainte Écriture, *et lætifica cor meum ut possis exprobandi respondere sermonem*.

Mais la tâche de l'ouvrier de la lumière n'est pas finie, quand il s'est bien rendu maître de la doctrine qu'il doit défendre ; il lui reste à obéir : *vir obediens loquetur victorias*, et lui seul. L'histoire du dix-neuvième siècle, féconde en œuvres catholiques, a enregistré aussi plus d'un désastre catholique. Et l'on peut affirmer sans exagérer, croyons-nous, que ces désastres catholiques sont dus, pour une bonne part, à la désobéissance. Lamennais avait le génie de l'apologétique ; mais il avait aussi l'orgueil du génie, qu'il ne sut jamais dompter ; et sa fin fut lamentable. Dœllinger était un savant et son prestige croissant promettait beaucoup pour l'Église ; l'orgueil en a fait un schismatique. Loisy s'était plongé dans l'étude des Écritures ; mais il se crut assez fort pour se passer de l'*imprimatur* de son évêque ; et il tomba. L'ordre est partout fondé sur l'autorité ; et partout la désobéissance est la mère du désordre. “ L'obéissance, a dit Pie X, est nécessaire en tout ordre de choses ” ; et “ comment ceux-là pourraient-ils s'en affranchir qui se consacrent à des œuvres dont la dépendance est si intime avec la charité et la religion ? ” Aussi, Benoît XV, dans sa première encyclique, a-t-il rangé parmi les principales causes de la grande guerre, “ le mépris de l'autorité ”. Et le Pape analyse ainsi ce fléau des

temps modernes : " Un goût immodéré d'indépendance uni à l'esprit de révolte s'est peu à peu infiltré partout : il n'a pas laissé de s'attaquer à la famille elle-même, qui, la chose est plus claire que le jour, origine son pouvoir de la nature. Chose plus triste encore à déplorer, cet esprit a pénétré jusque dans le sanctuaire. De là naît le mépris des lois ; de là, les révolutions des foules ; de là cette pétulance qui trouve à reprendre à tout ce qui est commandé ; de là ces mille voies ouvertes à l'énervement de la discipline ; de là encore ces crimes monstrueux qui, dès lors qu'on ne reconnaît plus le joug d'aucune loi, ne respectent ni la fortune ni la vie des hommes ". — " Les Papes, dit Joseph de Maistre, ont lutté quelquefois avec des souverains, jamais avec la souveraineté. C'est que l'autorité est à la fois le fondement et l'âme de toute société."

Donc, pour que le catholique travaille utilement à la reconstruction de l'ordre social, si ébranlé aujourd'hui, il est absolument nécessaire qu'il soit, avant tout, un ouvrier éclairé et obéissant. C'est ainsi qu'il pourra apporter au maître constructeur, le Pape, et à ses assistants, les Évêques, la pierre qui trouvera place dans le grand édifice de l'action sociale catholique ; et c'est à ce prix-là seulement que sa tâche sera salutaire, si, avec cela, il sait bien prier.

ANTONIO HUOT, ptre

---

---

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### COMMUNION AVANT LA GRAND'MESSE. — PURIFICATION DU CIBOIRE

Q.— 1° Est-il encore en force le décret de la S. C. des Rites du 19 janvier 1906, défendant au prêtre revêtu des ornements sacrés pour la messe solennelle ou simplement chantée, de donner la communion aux fidèles avant ou après la messe, comme cela est permis aux messes basses ?

2° Un prêtre qui a épuisé un ciboire avant la messe, peut-il le laisser sur le corporal jusqu'aux ablutions finales où il le purifiera, ou bien, doit-il le mettre aussitôt dans le tabernacle ? Le premier cas échéant, doit-il faire les cérémonies de la messe, genuflexions, etc., comme devant le S. Sacrement exposé ?

R.— 1° Voici quelle était la teneur du décret du 19 janvier 1906, n. 4177 ad. III: *An sacerdos, sacris vestibus sacrificii indutus, possit administrare sacram Communionem, data rationabili causa, ante vel post Missam solemnem aut cantatam aut etiam conventualem, sicuti permittitur ante vel post Missam privatam?*  
R. *Negative.*

Ce décret n'a jamais été révoqué ; bien plus, il a été confirmé par le canon 846 du nouveau Code : *Quibibet sacerdos intra Missam et, si privatim celebrat, etiam proxime ante et statim post, sacram communionem ministrare potest. . .*

Faut-il comprendre dans cette défense nos messes chantées "sur semaine" ? Quelques-uns ne le croient pas, parce que, prétendent-ils, ces grand'messes peuvent être considérées comme messes privées ; d'ailleurs, ajoutent-ils, elles sont tout à fait inconnues à Rome, par conséquent la S. Congrégation n'a pas pu les inclure dans cette défense.

Cependant il est difficile d'être de cette opinion si on examine attentivement le texte même du décret. Dans ce membre de phrase : *ante vel post Missam solemnem aut cantatam aut etiam conventualem*, la S. Congrégation distingue trois messes différentes, liturgiquement parlant, messe solennelle avec diacre et sous diacre, messe chantée sans ministres sacrés, et messe conventuelle qui peut être une simple basse messe. Par "messes chantées sans ministres sacrés," ne comprend-elle pas aussi nos grand'messes "sur semaine" qui, au point de vue liturgique, ne diffèrent guère des messes du dimanche, chantées sans ministres sacrés. Ne sont-elles pas toutes deux des messes que les auteurs appellent simplement *missæ cantatæ* et dont Wuest (n. 342) dit : (*Missæ cantatæ*) *medium tenet inter Missam solemnem et privatam* ! C'est d'ailleurs l'opinion de l'*Ami du Clergé* (1907, page 864). "Ce décret, dit cette savante revue, s'applique aussi aux messes chantées de *Requiem* et autres, pendant la semaine. Car *ubi lex non distinguit, nec nos distinguere debemus*."

C'est bien en ce sens aussi que notre revue a compris ce décret. En effet, en 1907, à la page 750, en le faisant connaître à ses lecteurs, elle dit, sans aucune restriction : "Si la messe doit être chantée, le prêtre ne peut plus, étant revêtu des ornements de la messe, donner la communion ni avant ni après cette messe, mais seulement pendant, à la communion."

Comment, avec cette discipline, satisfaire la dévotion des personnes pieuses de nos paroisses que l'ouvrage empêche d'aller communier pendant la grand'messe de semaine, mais qui le pourraient facilement, si la communion était donnée avant ? Elles n'ont qu'à se présenter un peu plus à bonne heure, et le célébrant,

avant sa messe, pourra les communier, revêtu du surplis et de l'étole, et tout sera dans l'ordre.

2° Le prêtre qui a épuisé un ciboire avant la messe doit le renfermer dans le tabernacle jusqu'aux ablutions où il le purifiera, mais il ne doit pas fléchir le genou devant lui. De Herdt, vol. I, IIe partie, n. 30, IV.

Doit-on remettre le voile sur un ciboire où il n'y a plus que des parcelles ? "Le pavillon, dit l'*Ami du Clergé* (1902, page 671), quand il couvre le ciboire, indique la présence adorable de Notre-Seigneur sous les saintes espèces, et le Rituel n'ordonne de l'employer que dans le cas où Jésus-Christ est renfermé dans la pyxide, en signe de respect et d'honneur. (Tit. IV, chap. I, n. 5). Aussi le pavillon doit-il être enlevé absolument, quand le ciboire est vide.

"Si le ciboire ne contenait que des parcelles l'on doit également enlever le pavillon, parce que l'Église n'entend point rendre cet honneur externe aux simples fragments d'hosties, toujours si tenus, qui restent au fond du ciboire. C'est ainsi que le jour de Noël, aux messes de l'aurore et du jour, tout en reconnaissant la présence réelle de Jésus-Christ dans les quelques gouttes qui peuvent rester au fond du calice après la première et la seconde messe, elle défend de faire la génuflexion en passant devant le calice au milieu de l'autel. (S. R. C., 20 juillet, 1686, n. 1772, ad. 2)."

## CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Journée des œuvres catholiques.** — Dimanche, le 16 mars, la paroisse de Saint-Georges de Beauce avait sa première journée des "œuvres catholiques". L'église paroissiale, où s'est tenue la séance, était littéralement remplie. Sa Grandeur Mgr Roy présidait. L'accompagnaient au chœur : MM. les abbés H. Fortier, curé de la paroisse ; P. Lamontagne, curé de St-Côme ; P. Poulin, vicaire à St-Zacharie ; P. Grondin, missionnaire agricole ; J. Fortin et A. Guimont, vicaires à St-Georges ; R. P. Gill, O.P. ; M. le Dr Jobin de Québec, et M. Alphonse Désilets, agronome de Québec.

Sa Grandeur ouvre la séance par la prière d'usage, puis dit le but de ces journées d'œuvres catholiques :

"Nous sommes ici, dit Mgr Roy, pour vous faire connaître l'importance des œuvres catholiques dans notre diocèse. Nous voulons vous faire comprendre certaines idées directrices qui vous empêcheront de gaspiller vos efforts. Pour faire quelque chose de solide il faut travailler ensemble. Ce n'est pas d'aujourd'hui

que l'on a dit : " l'union fait la force. " Mais le difficile, c'est de créer cette union.

" Chez nous, comme ailleurs, nous avons la désastreuse habitude de ne penser qu'à " soi ", qu'à notre petit intérêt personnel, ou tout au plus, au petit intérêt local.

" C'est là, en quelque sorte un blasphème social, et ce blasphème explique notre peu de progrès dans l'organisation sociale et catholique.

" On se casse le cou quand on veut aller tout seul. Quand on ne sait pas s'unir on dévore son bien et on se détruit à moitié. Il faudra y venir un jour à cette union si l'on veut défendre les intérêts catholiques attaqués de toute part."

Mgr Roy présente ensuite M. le Dr Jobin.

Dans une causerie fort documentée, M. le docteur Jobin montre tous les méfaits de l'alcool et même de la bière et du vin.

Mgr Roy résume en quelques phrases le beau travail du Dr Jobin, puis il présente M. Alphonse Désilets, agrônôme du Département d'Agriculture de Québec.

M. Désilet, un apôtre de l'agriculture, prêche la formation d'une élite rurale : par l'étude en envoyant beaucoup de jeunes gens dans nos écoles d'agriculture ; par les conférences en nous efforçant d'assister à toutes les causeries qui se donnent dans le cours d'une année ; par la lecture en poussant nos cultivateurs, jeunes et vieux, à lire toutes les publications agricoles, revues, journaux d'agriculture.

M. le Curé termine cette journée des œuvres catholiques. Il remercie Sa Grandeur Mgr Roy d'être venu jeter dans sa paroisse " la bonne semence " qui est certainement tombée dans un terrain bien préparé et qui produira du cent pour un.

**Feu l'abbé Samuel Garon.** — Vendredi après-midi, le 21 mars, à Notre-Dame de Montauban, est décédé M. l'abbé Samuel Garon, ancien curé de cette paroisse.

M. l'abbé Garon est né à Saint-Denis de la Boutellerie, comté de Kamouraska, le 29 décembre 1843, de J.-B. Garon, cultivateur, et de Hortense Rossignol. Il fit ses études au Collège de Sainte-Anne de-la-Pocatière, où il fut ordonné par Mgr J. Langevin, le 16 octobre 1870. Régent et professeur au Collège de Sainte-Anne de-la-Pocatière de 1870 à 1871 ; vicaire à Chicoutimi de 1871 à 1872 ; curé de Chambord de 1872 à 1873. En 1873, il ouvrit le séminaire de Chicoutimi comme directeur, professeur et procureur, et en construisit la première aile en 1875.

En 1878, il était nommé curé de Saint-Sébastien de Beauce, d'où il a fondé trois paroisses : Saint-Samuel de Beauce, Saint-Ludger de Beauce et Saint-Hubert de Spaulding. De 1888 à 1895, il a été curé de Saint-Gilles, où il a fini l'intérieur de l'église, de la sacristie et du presbytère. Nommé curé de Notre-Dame des

Anges de Montauban de 1895, il y a bâti l'église en 1898, deux chapelles pour processions en 1899, fondé un couvent en 1900, acheté un carillon de trois cloches françaises et un orgue.

En 1917 se sentant malade, il donna sa démission de curé de Notre-Dame des Anges, et il se retira dans une maison privée de son ancienne paroisse, où il vient de s'éteindre après quelques semaines de maladie.

Ses funérailles ont eu lieu mardi, le 25 mars, à Montauban.

**Vêture et profession.** — Mercredi, le 19 mars, Son Éminence le cardinal Bégin présidait une cérémonie de vêture et de profession au couvent des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, Chemin Ste-Foy.

Ont pris le saint habit : Mlles Lucia Gagnon de Beauport, en religion Sœur Marie Louis-Nazaire ; Marie-Jeanne Lord de St-Damase, en religion Sœur Marie Clara ; Rosa Massé, de Trois-Rivières, en religion Sœur Marie Rodriguez.

Ont prononcé leurs premiers vœux annuels : Sœur Marie Marguerite, de Montmagny ; Sœur Marie Germaine, de St-Alexandre.

A prononcé ses vœux perpétuels : Sœur Marie Madeleine de Jésus, de St-Vallier.

Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Carrière S. J., de Notre-Dame du Chemin.

Assistaient à la cérémonie : MM. les abbés A. Roberge, chapelain du couvent ; O. Blanchet, curé de St-Grégoire de Montmorency ; Maxime Fortin, chapelain des Œuvres ouvrières diocésaines, et E. Martel, de l'Archevêché.

**Cérémonie de vêture.** — Mercredi, en la fête de Saint-Joseph, dans l'après-midi, Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy présidait une cérémonie de vêture dans la Chapelle des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, à Limoilou.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Adrienne Breton de St-Victor de Tring, en religion Sœur St-Ludger ; Geneviève Babin de St-Charles de Caplan, en religion Sœur Ste-Colette ; Augustine Audet de St-Charles de Caplan, en religion Sœur Marie-Julia ; Alma Quirion de St-Ephrem de Tring, en religion Sœur Marie-Xavier ; Marie-Ange Plante de St-Victor de Tring, en religion Sœur St-Côme ; Fernande Labbé de St-Benoît-Labre, en religion Sœur St-Martial ; Aurore Gingras de St-Remi du Lac-aux-Sables, en religion Sœur St-Jérôme ; Catherine Grantham de Québec, en religion Sœur St-Patrice ; Béatrix Picau de St-Ubalde, en religion Sœur St-Siméon.

Sa Grandeur Mgr Roy fit lui-même le sermon.

Assistaient au chœur, M. l'abbé E. Martel, de l'Archevêché ; les RR. PP. Vital, vicaire de la paroisse et Urbain, aumônier de la Communauté.

## A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal. — M. l'abbé N.-A. Troie, D. Th., ancien curé de St-Jacques et de Notre-Dame, et supérieur des Sulpiciens du Canada depuis 1914, est mort subitement le 15 mars, à l'âge de 76 ans. Le regretté défunt, qui a occupé les postes les plus importants de sa Congrégation, a succombé à une angine de poitrine.

M. l'abbé N.-Amable Troie est né à St-Rémi de Napierville, le 3 avril 1843. Il fit ses études au Séminaire de Montréal et à Paris, où il fut ordonné prêtre par Mgr Darbois, archevêque de cette ville, le 6 juin, 1863. A Montréal, il fut professeur de philosophie au collège, de 1868 à 1875 ; de dogme et de morale au Grand Séminaire de 1875 à 1885 ; vicaire à l'église St-Jacques, de 1885 à 1895 ; curé de Notre-Dame, de 1895 à 1913. Le 1er décembre 1917, il était élu supérieur des Sulpiciens du Canada.

Ses funérailles ont eu lieu à Notre-Dame, le 18 mars. Elles ont été simples et sans appareil, mais rendues tout de même solennelles par la foule énorme qui est venue rendre un dernier hommage au regretté Supérieur de Saint-Sulpice. Dans la nef immense se pressaient des gens de toutes classes et de tout âge.

C'est Mgr G. Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, qui a chanté le service. Sa Grandeur avait, comme prêtre-assistant, M. l'abbé Darveau, P.S.S., et comme diacre et sous-diacre, MM. les abbés McShane, curé de Saint-Patrice, et Allard, P.S.S.

NN. SS. H. Gauthier, archevêque d'Ottawa, M. Emard, évêque de Valleyfield, G. Forbes, évêque de Joliette, X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, et H.-O. Chalifoux, évêque auxiliaire de Sherbrooke. occupaient des fauteuils aux premiers rangs du chœur ainsi que Mgr François Pelletier, recteur de l'Université Laval de Québec ; Mgr J.-E. Bourret, grand vicaire de Nicolet, Mgr Choquet, de Saint-Hyacinthe, Mgr Dugas, Mgr Dauray, Mgr Lepailleur, Mgr Z. Lahaie et Mgr J. Corbett.

Dans le sanctuaire avaient également pris place une centaine de prêtres.

A l'orgue, la *schola* du Grand Séminaire, accompagnée par M. Duseault et dirigée par M. l'abbé Jeannotte, P.S.S., a chanté la messe de requiem en chant grégorien.

Après le *Libera*, la dépouille mortelle a été transportée au cimetière de Saint-Sulpice, sous la chapelle du Grand Séminaire. Le personnel des diverses maisons de la société, professeurs et élèves, l'a accompagnée à sa dernière demeure, ainsi que plusieurs prélats et un bon nombre d'autres membres du clergé.

— M. l'abbé René Labelle, curé de Notre-Dame, a été élu, le 19 mars, supérieur général de la Société de Saint-Sulpice, pour le Canada, en remplacement de feu l'abbé Troie.

M. l'abbé Charles-René Labelle est né à Sorel, comté de Richelieu, le 19 décembre 1862. Il a fait ses études au Séminaire de Montréal, entra au Séminaire de Montréal, puis ensuite chez les Sulpiciens et fut ordonné prêtre, à Paris, par le cardinal Richard, le 18 décembre, 1886. Il fut

professeur au Collège de Montréal, de 1887 à 1893 ; vicaire à Notre-Dame de Montréal, de 1893 à 1903 ; directeur du collège de Montréal, de 1903 à 1913, alors qu'il fut nommé curé de l'église Notre-Dame en remplacement de l'abbé Troie, qui devenait supérieur général.

Il est dans la pleine force de l'âge ; il a un peu plus de 55 ans. Il est le dix septième supérieur de St-Sulpice et c'est le deuxième canadien-français appelé au poste de supérieur de l'éminente Société.

Le Conseil des Dix, — c'est ainsi que l'on désigne à Saint-Sulpice le conseil chargé des nominations les plus importantes — a nommé, pour occuper le fauteuil laissé vacant par la mort de M. Troie, M. l'abbé A.-E. Moreau, directeur du Collège de Saint-Jean l'Évangéliste.

Le Conseil des Dix se compose donc de MM. les abbés René Labelle, le nouveau supérieur de la Société de Saint-Sulpice ; Wilfrid Hébert, procureur ; P. Braye, de Notre-Dame ; Henri Gauthier et J.-B.-L. Clément, de Saint-Jacques ; M. Laliberté et D. Lalanne, du collège de Montréal ; Urique, directeur ; Darvaux et Duchêne, du Grand Séminaire de Philosophie, et Lelandais, ancien directeur du Grand Séminaire ; P.-E. Moreau, directeur du collège St-Jean l'Évangéliste.

**Ottawa**— M. l'abbé Lebeau, chancelier de l'archevêché d'Ottawa, vient d'être nommé camérier secret de Sa Sainteté Benoît XV.

Nos respectueuses félicitations au nouveau prélat.

**Saint-Boniface.**—Le R. P. Damase Dandurand, O.M.I., a célébré, le 23 mars, à St-Boniface, le centième anniversaire de sa naissance.

Il est le premier canadien-français qui soit entré dans la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée. Il est probablement le doyen des prêtres du monde, doyen d'âge et aussi d'ordination, car il a célébré le soixante-quinzième anniversaire de son élévation à la prêtrise il y a trois ans. Il n'avait en effet que 22 ans lorsqu'il fut ordonné prêtre, à Montréal, en 1841, par Mgr Gaulin, évêque de Kingston.

Une partie de sa carrière s'écoula à Ottawa, où il fut curé de la cathédrale, de 1848 à 1875, plusieurs fois administrateur du diocèse, notamment à la mort de Mgr Guigues, vicaire général de 1848 à 1875. Détail qui montre que cela n'est pas d'hier, c'est que nous connaissons, à Lévis, une vieille dame âgée de plus de 75 ans, et à qui il a fait faire sa première communion, à Ottawa. Et l'an dernier, il envoyait à deux vénérables octogénaires d'Ottawa, qu'il avait mariés soixante ans auparavant, sa bénédiction à l'occasion de leurs noces de diamant.

A Ottawa, le R. P. Dandurand fut architecte et constructeur de la Basilique, des églises St-Joseph et Ste-Anne, et des premiers bâtiments de l'Université. Après 1875, il fut d'abord envoyé à Leeds, en Angleterre, où il fut curé de la paroisse desservie par les Oblats. Puis, bientôt, sur la demande de Mgr Taché, il fut ramené au pays, puis envoyé au Manitoba. Il fut d'abord chargé de la paroisse Ste-Marie, de

Winnipeg, (1875-76), puis de celle de St-Charles (1876-1900). De 1900 à 1916, il a été aumônier de l'asile d'Youville et de l'hospice Taché et a demeuré à l'archevêché. Depuis le 28 août 1916, a quitté l'archevêché où il vivait depuis 1900 en qualité de compagnon de son illustre et regretté frère en religion, Mgr Langevin, O.M.I., et il demeure au Juvénat de Saint-Boniface, maison provinciale des Oblats de l'Ouest.

Malgré ses cent ans, le vénérable religieux est en bonne santé. Il célèbre tous les matins la Sainte Messe, il récite son bréviaire, fait sa lecture spirituelle, suit les exercices de la communauté et se tient au courant des événements par la lecture des revues et des journaux. Et il n'est pas homme à confondre le journal de la veille avec celui du jour.

A 93 ans, il faisait encore carême. Maintenant encore, il entend les confessions d'anciens pénitents qui se plaisent à aller le revoir.

C'est dire qu'il a encore bon pied et bon œil. Pas plus que ses yeux, ses oreilles ne font pas défaut. Il est encore le gai et fécond causeur d'autrefois, esprit fin, délicat, qui aime à se tenir au courant de tout, doué d'une grande sensibilité.

Il est la preuve bien vivante qu'une santé faible dans la jeunesse n'est pas toujours un brevet de vie courte ; dans son adolescence, il était si maladif, que sa mère ne put le mettre au collège et fut obligée de lui faire donner des cours privés.

Le 25 mars, il a célébré dans la cathédrale de S.-Boniface, une messe solennelle d'actions de grâces à l'occasion de son centenaire. S. G. Mgr Béliveau a prononcé le sermon de circonstance.

Comme tout notre pays, l'Ouest surtout a changé, depuis le jour où, vers le temps de la naissance du P. Dandurand, l'abbé Provencher, partait la première fois pour fonder les missions de la Rivière Rouge !

Il y a deux ans, le R. P. Dandurand écrivait le quatrain suivant :

J'ai quatre-vingt-dix-huit ; ma carrière s'achève !

Je dépasse le soir et je touche à la nuit.

Le temps déjà lointain ne semble plus qu'un rêve

Qui s'efface au réveil, et comme une ombre fuit.

Le vénérable religieux nous permettra de penser que pour lui le soir n'est pas si avancé, que le soleil rougit encore l'horizon. Nous lui souhaitons de demeurer plusieurs années encore, comme le témoin des jours passés, comme l'Histoire vivante de tant de ces grands missionnaires qui ne sont plus, et de continuer longtemps, sans trop plier sous le poids des ans, le trajet de la " Vie montante ", vie qu'avec tant d'éloquence, un de ses contemporains, le souriant et nonagénaire auteur du " Vieillard ", nous a montrée s'élevant vers les cimes, comme dans la sérénité grave et recueillie d'un beau soir, tout empourpré par les rayons du soleil qui s'incline sur l'horizon.

**Winnipeg.**—Le 18 mars, le feu a détruit le chœur et la sacristie de la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg.

**Régina.**—S. G. Mgr Mathieu a fait un voyage de quelques semaines à Québec, où l'appelaient des affaires pressantes. Sa Grandeur était accompagnée de M. l'abbé Marois.

— Les Frères des Écoles chrétiennes de Toronto ont accepté la fondation à Yorkton, Sask., d'une école-pensionnat pour les jeunes enfants ruthènes. La construction doit se faire ce printemps. Trois Frères seront d'abord chargés de l'établissement et se mettront à l'étude de la langue ruthène. Les élèves suivront le programme de l'école primaire.

Ces dévoués religieux entreprennent une œuvre très utile, qui est de nature à faire beaucoup de bien parmi les Ruthènes dont la foi est si exposée devant le prosélytisme protestant.

Le pensionnat comprendra d'abord huit classes. Il coûtera environ \$45,000. Il sera agrandi au besoin avec le développement de l'œuvre. Il s'élèvera tout près de l'église ruthène.

— Le 20 janvier dernier, S. G. Mgr Mathieu a béni le nouveau couvent de Gravelbourg, dirigé par les Revdes Sœurs de Jésus-Marie, de Sillery.

— Les commissaires d'écoles de langue française de la Saskatchewan au nombre d'environ 250, ont tenu une convention à Régina, les 18 et 19 février dernier.

**Joliette.**—MM. les abbés Émile Lachapelle, ancien secrétaire de Mgr Forbes; Désy, procureur de l'évêché; et Roch, professeur au séminaire, ont été nommés chanoines de la cathédrale de Joliette.

---

## VARIÉTÉS

### LES MODES INDÉCENTES

La mode, comme on l'entend ordinairement et comme nous voulons l'entendre ici, est la manière de se vêtir. Il peut y avoir plusieurs bonnes manières de se vêtir, comme il peut s'en trouver de mauvaises et d'indécents. En combattant la mode actuelle, nous ne prétendons pas nous opposer à une manière convenable de s'habiller.

Ce sont les modes immorales que l'Église proscrire. Rarement dans le passé, elle a parlé contre la mode. Jadis celle-ci n'était que mondaine, aujourd'hui elle est immonde. Les femmes se paraient, s'ornaient souvent outre mesure, elles s'habillaient avec trop de recherche; aujourd'hui, elle se déshabillent. Naguère encore la pudeur était leur apanage, aujourd'hui souvent hélas! l'effronterie et la luxure paraissent dans leur maintien, comme dans leurs accoutrements. On les dirait lancées dans la plus infâme débauche qu'il soit possible d'imaginer. Elles s'habillent comme des filles de mauvaise vie. La mode universelle sem-

ble une vaste conspiration, dont le but est d'abattre à jamais les barrières de la modestie chrétienne et des bonnes mœurs afin de laisser le champ libre aux passions, et de vulgariser le culte païen de la chair par l'étalage constant de nudités féminines.

Que nos lecteurs nous pardonnent la rigueur crue de nos expressions. Dix fois nous avons recommencé cet article, sans réussir à parler de la mode infâme en termes bien compréhensibles et qui ne blessent pas les âmes délicates. Il ne faut pourtant pas cesser la lutte contre un si grand mal par crainte de blesser une délicatesse qui va s'affaiblissant de plus en plus, puisque le scandale est partout. Il s'étale à la maison et même il court les rues.

Le culte de la chair a envahi nos mœurs. On a constamment sous les yeux des bras nus, des épaules nues, des poitrines et dos échancrés, des jambes visibles jusqu'aux genoux. Avec la robe écourtée, les femmes sont même incapables de s'asseoir décemment. Le reste du corps n'est couvert que juste ce qu'il faut, non pour le dérober aux regards, mais pour le révéler. C'est inouï ! Oh ! pour l'amour de Dieu, par respect des mœurs, voire de la simple politesse, que les femmes et les filles s'habillent !

Nous en rencontrons trop même de ces filles de bonnes familles et de dames, soi-disant chrétiennes pratiquantes, qui, en voyage comme en société, paraissent beaucoup plus préoccupées de laisser voir le plus possible de leur peau que de montrer de la tenue, de l'esprit et du sens chrétien.

Eh ! bien, qu'on en dise ce que l'on voudra, cette mode infâme est un crime. Ce n'est pas une fantaisie ; elle ne vient pas du caprice, ni d'une légèreté pardonnable ; c'est une école d'immoralité et de corruption.

Qui nous délivrera de son emprise ! Elle est si générale que même de bonnes chrétiennes, qui voudraient réagir là-contre, ne laissent pas que de participer à cette " exposition universelle de chair humaine," et sacrifient à la tyrannique déesse du jour. Ce n'est qu'à regret, semble-t-il, qu'elles portent des robes montantes, et encore, ces robes ne veulent pas souvent monter jusqu'au cou ; et leurs robes " longues " sont encore écourtées. Voilà bien des choses fastidieuses et répugnantes à écrire. Hélas ! peut-on faire autrement que de parler ainsi quand nulle autre manière n'a d'effet. Nous avons confiance que les lectrices du *Message* sont amies de la modestie et qu'elles engageront hardiment la lutte contre la mode immorale du décolletage et des robes écourtées. Mères de familles, habituez vos filles à la modestie dans leurs vêtements et donnez-leur l'exemple. Pères de familles, usez de votre autorité pour maintenir les bonnes mœurs chez vous. Imposez à votre femme, à vos filles la mode de la décence et de l'honnêteté dans leurs vêtements, et empêchez-les de s'exposer en

patûre aux convoitises des pervers, comme au mépris des honnêtes gens ; car en fin de compte, cette mode, audacieusement impudique, n'a pas sa place dans une société chrétienne, ni dans aucune autre société qui a conscience de la dignité humaine.

Des désordres universels appellent des fléaux universels. Nous en avons eu de terribles dont nous souffrons beaucoup. Supprimons les désordres afin de conjurer des maux plus graves.

[*Le Messager de Saint-Antoine.*]

### LES LIVRES

MGR HERSCHER, archevêque de Laodicée, ancien évêque de Langres. *L'Alsace telle qu'elle est.* Paris (P. Lethielleux, 10, rue Cassette). Vol. in-12 de 141 pages. Prix : 2 francs 50.

Le titre de ce volume indique clairement le but qu'a voulu atteindre l'éminent prélat en le publiant : faire bien connaître aux Français de France leurs frères d'Alsace. L'auteur a réussi à mettre en relief l'âme et l'esprit alsaciens, comme aussi les traditions et les coutumes particulières d'une province dont la France était séparée depuis près d'un demi-siècle et qu'en réalité elle ne connaissait plus.

Écrit dans une belle langue et avec un scrupuleux souci d'exactitude, le nouvel et très remarquable ouvrage de monseigneur Herscher représente ce qui a été fait, jusqu'à ce jour, de plus neuf et de plus complet sur la psychologie de la chère province reconquise. Aussi est-il le livre du jour. C'est le livre que doivent posséder tous les Français qui s'intéressent assez à l'Alsace pour vouloir son bonheur, non pas seulement au point de vue français général, mais aussi — ce qui est peut-être plus difficile à concevoir et à réaliser — au point de vue alsacien.

## BULLETIN SOCIAL

### FAITS ET ŒUVRES

#### L'ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE

Il semble qu'il ne soit pas nécessaire d'insister sur l'importance de l'enseignement antialcoolique. Qui n'est convaincu, en effet, de l'influence décisive pour toute une vie des principes et des vérités appris à l'école, et qui ne comprend pas que parmi les principes et les vérités nécessaires, il faut faire une large place aux principes et aux vérités antialcooliques ?

Aussi bien, ne voulons-nous que faire connaître à nos lecteurs une œuvre pratique d'enseignement antialcoolique. Il s'agit des *Tableaux d'Enseignement antialcoolique* édités récemment par les Clercs de St-Viateur.

Ces tableaux résument les *données de la science* sur la question de l'alcoolisme ; ils contiennent des *statistiques* qui, présentées sous forme de graphiques, confirment, d'une manière saisissante, les affirmations scientifiques.

Ils constituent, pour les maisons d'enseignement primaire et supérieur, une très intéressante série de leçons sur les ravages causés par l'alcool. Les Ligues antialcooliques et les Sociétés de Tempérance voudront les utiliser comme un excellent moyen de propagande.

Ces *Tableaux muraux*, composent une série de 20, mesurant 28 x 38 ; ils sont abondamment illustrés de dessins dûs à la plume d'un artiste de renom M. J.-Bte Lagacé. Les organes du corps humain spécialement affectés par l'alcool y sont représentés en couleurs ; les dessins sont d'un fini artistique de grand mérite.

Voici le sommaire des tableaux :

- |                                        |                                                 |
|----------------------------------------|-------------------------------------------------|
| 1. Qu'est-ce que l'alcool ?            | 12. L'alcool et la mortalité.                   |
| 2. L'alcool jugé par les médecins.     | 13. L'alcool et l'hérédité.— I.                 |
| 3. L'alcool est-il un aliment ?        | 14. L'alcool et l'hérédité.— II.                |
| 4. Comment on s'alcoolise.             | 15. La mort des races.                          |
| 5. Les buveurs de bière s'alcoolisent. | 16. L'alcool et la criminalité.                 |
| 6. L'alcool et les maladies.           | 17. Le débit de boisson et la Caisse d'épargne. |
| 7. L'alcool et le cerveau.             | 18. Le devoir des Canadiens.                    |
| 8. L'alcool et le cœur.                | 19. L'alcool des enfants. (La cigarette).       |
| 9. L'alcool et les poumons-I.          | 20. Tempérance et abstinence.                   |
| 10. L'alcool et les poumons-II.        |                                                 |
| 11. L'alcool et l'appareil digestif.   |                                                 |

Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, a adopté, à sa séance du 26 septembre, 1917, la résolution suivante :

“ Les vingt *Tableaux d'Enseignement antialcoolique* soumis à ce Comité par les Clercs de Saint-Viateur sont déclarés, par des juges compétents, conformes aux données scientifiques actuelles, à l'enseignement universitaire mondial, et à l'expérience. Ils ont été admirés dans toutes les expositions où ils ont figuré. Ils peuvent avoir la meilleure influence sur la jeunesse. En conséquence, il est proposé par Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par l'honorable juge Robidoux, que le Gouvernement soit prié de donner son attention à ces tableaux, et qu'il veuille bien, s'il est possible, les introduire dans les écoles de la province.”

Ce vœu est le nôtre, comme il est sûrement celui de tous ceux qui ont à cœur l'avenir de notre peuple.

[*La Tempérance.*]

P. Z.

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le  
31 décembre 1918 - - - - - \$1,463,440.43

| ANNÉE        | SECTION | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|--------------|---------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc. 1909 | 45      | 1,380                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 31 " 1911    | 224     | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 31 " 1913    | 349     | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 31 " 1915    | 455     | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 31 déc. 1918 | 590     | 41,259                  | 77,419   | 1,463,440.43 |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 125, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 29, EDIFICE "LA PATRIE";  
M. X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

## UN BON CONSEIL

Pour contribuer au succès d'une bonne œuvre, tout en épargnant de l'argent, les Fabriques et les Communautés religieuses ne sauraient mieux faire que d'accorder leur patronage à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Québec. Elles trouveront là, en plus d'un vin de messe approuvé par l'autorité diocésaine, des hosties confectionnées avec le pur froment.

**Grandes, 60c. le cent - Petites, \$1.50 le mille**

Ainsi que plantes et fleurs naturelles, pour ornementation d'autel et décoration d'église.

Tous y trouveront encore des petits "Manuels du Sacré-Cœur de Jésus", publiés avec l'approbation de Son Eminence le cardinal Bégin, pour la modique somme de :

**25c. l'unité — \$2.75 la doz — \$20.00 le cent**

Une commande est sollicité

HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Ed. 2007.

Avenue du Sacré-Cœur

Québec, P. Q.

## AUX HOMMES D'OEUVRES

A VENDRE à des conditions faciles ou à louer une grande propriété à St-Romuald, ancien hôtel BOULÉ, situé sur le bord du fleuve, grande maison contenant quarante chambres, avec fournaise et améliorations modernes, le tout en parfait ordre. Convientrait pour hôpital, sanatorium ou juvénat.

S'adresser à

A. CARRIER & FILS

LÉVIS

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET

FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaud, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

ONDÉE AU CANADA EN 1885

TELEPHONE 7178

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE "PUREZA"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOUPEURS  
pour tous les cas d'Anisotropie

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

*En vente*

## L'image du Sacré Cœur de Loublande

Cette image est imprimée en douze couleurs et reproduit fidèlement l'aquarelle originale, dans sa merveilleuse inspiration, peinte par une religieuse sur les indications de Claire Ferchaud, la Voyante de Loublande.

Format pour livre 0.05 l'unité 0.50 la douz. \$3.50 le cent.

Moyen format, 10 x 16½, \$0.75 l'unité.

Grand format, 17 x 25, \$1.50 l'unité.

Frais de poste en plus.

---

Les promesses du Sacré Cœur expliquées, par le R. P. Jos. E. Precenon. Nouvelle édition en français. Un volume de 450 pages et plus de 50 belles illustrations approuvées par Son Eminence le Cardinal Bégin. Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que missions et collège apostolique. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la "onzième promesse". Prix \$1.75 l'exemplaire, franco \$1.85.

Près de 1100 volumes vendus en quelques mois !

---

## LA LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE - - - QUEBEC.

---

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

---

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.

GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc

Catalogue illustré adressé sur demande

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**

53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5602

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

LES FOURRURES De Chez

HOLT, RENFREW & Co., Limited

SONT LES MEILLEURES

RUE BUADE



QUÉBEC

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

Nous donnons des bas prix pour Thés et Cafés achetés par les  
communautés religieuses

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC:

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**JACQUES-CARTIER**, coin des rues St-Joseph et Caron.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 53 rue St-Pierre.  
**LIMOILOU**, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

## SUCCURSALES A LEVIS:

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).

**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-  
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU**  
et **LEVIS RUE EDEN**.

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.